

OFFRE D'EMPLOI

Directeur(trice) de la planification et du développement durable du territoire

CE QUE LA VILLE T'OFFRE

- Un emploi permanent et stimulant dans une équipe dynamique au cœur des activités de la Ville.
- L'opportunité de faire une différence auprès des Roseméroises et des Rosemérois en déployant votre pensée stratégique et votre énergie créative.

Horaire de travail

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et vendredi de 8 h à 12 h

CE QUI NOUS DISTINGUE

Des conditions de travail avantageuses pour concilier le travail et la vie personnelle :



Fonds de pension à prestations déterminées



Politique de télétravail pour plusieurs postes administratifs



Programme d'assurances collectives payé par l'employeur



Un congé du temps des Fêtes payé en plus des vacances annuelles



Congés mobiles et maladies



Un horaire qui se termine le vendredi à midi!

NOS VALEURS

Cohérence | Ouverture | Solidarité | Engagement

NOTRE MISSION

Créer un milieu de vie qui répond aux besoins de **notre communauté** tout en maximisant l'attrait de notre territoire par **la qualité de son environnement**.

Vous carburez aux défis? Contribuer à notre mission et à ses projets innovants vous allume? Faites partie de notre équipe engagée à faire la différence auprès des citoyens et d'une communauté florissante!

ÉCHELLE SALARIALE

112 495 \$ à 137 210 \$

VOS PRINCIPAUX DÉFIS

La Direction de la planification et du développement durable du territoire (PDDT) agit comme direction stratégique et fonctionnelle, au service de l'ensemble des directions. Elle soutient et oriente les décisions municipales en matière d'environnement, d'aménagement et d'infrastructures.

Ce poste, au cœur de la performance organisationnelle, requiert un leadership stratégique, mobilisateur et transversal. La personne titulaire assure la cohérence des orientations, agit comme intégrateur des enjeux territoriaux et environnementaux, et contribue à la mise en œuvre des priorités municipales.

Dans un contexte de transformation, elle veille à :

- la mobilisation de l'équipe;
- l'appropriation des rôles et de la structure;
- la mise en place de pratiques de gouvernance et de priorisation efficaces;
- le maintien d'une relation de confiance avec la direction générale et le conseil.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Fournir une expertise-conseil stratégique, réglementaire et professionnelle;
- Élaborer et faire évoluer les politiques, normes et cadres de référence;
- Assurer l'alignement et l'application cohérente des orientations;
- Réaliser des mandats en lien avec les plans et politiques du territoire en préconisant une approche citoyenne;
- Exercer un leadership mobilisateur et favoriser l'adhésion aux politiques et pratiques de la Ville;
- Contribuer à la planification, à la priorisation et au suivi des aspirations municipales;
- Maintenir une collaboration étroite avec la direction générale et les autres directions de la Ville.

STRUCTURE DE PLANIFICATION ET DE GOUVERNANCE

La Direction de la planification et du développement durable du territoire (PDDT) contribue à une gestion intégrée des projets et politique, en :

- Participant à la planification annuelle et budgétaire des projets;
- Assurant l'arrimage entre les priorités et la capacité organisationnelle;
- Soutenant la gouvernance, la priorisation et la gestion des risques des projets;
- Mettant en place des mécanismes de suivi et de reddition de comptes;
- Favorisant la collaboration et la cohérence entre les directions.

MANDATS SPÉCIFIQUES

Environnement et développement durable

- Assurer la vision et le leadership de la fonction environnement;
- Déployer et suivre les politiques environnementales;
- Structurer les initiatives liées aux enjeux climatiques et aux ressources naturelles;

- Faire évoluer la fonction en assurant son positionnement stratégique au sein de l'organisation (mandat, structure, ressources);
- Assurer la cohérence et la conformité des actions.

Aménagement et développement du territoire

- Assurer la cohérence entre orientations, projets et réglementations;
- Planifier et superviser la réalisation, la modification ou la révision des outils d'aménagement (plan d'urbanisme, PPU, politiques territoriales);
- Mettre en œuvre la planification territoriale;
- Représenter la Ville auprès des promoteurs et négocier les ententes avec ceux-ci;
- Déployer des initiatives de revitalisation du territoire.

Infrastructures et équipements

- Assurer l'arrimage entre infrastructures, développement et orientations;
- Participer à la planification et à la priorisation des projets d'immobilisation;
- Intégrer les principes de développement durable dans les projets;
- Encadrer stratégiquement les projets d'infrastructures majeurs.

Gouvernance et priorisation

- Établir une priorisation réaliste des projets;
- Structurer les mécanismes de gouvernance et de suivi;
- Assurer la livraison des priorités organisationnelles.

QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES

Formation :

- Détenir un Baccalauréat en génie, en urbanisme ou dans un domaine connexe;
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) ou de l'Association des MBA du Québec (AMBAQ).

Expérience de travail :

- Minimum 10 ans d'expérience pertinente, dont 5 ans en gestion stratégique;
- Expérience en milieu municipal ou comparable;
- Expérience en gestion de projets transversaux;
- Expérience de collaboration avec une direction générale et/ou des élus.

Atouts

- Transformation organisationnelle;
- Mise en place de pratiques de gouvernance ou de priorisation;
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique;
- Planification de portefeuilles de projets (PQI).

COMPÉTENCES ET PROFIL RECHERCHÉ

Compétences générales :

Rigueur, écoute, contribution au travail d'équipe et orientation client. Savoir communiquer la vision, bonne gestion des contributions, pensée stratégique, excellente planification/organisation, responsabilisation, sens politique, tolérance à l'ambiguïté, mobilisation / Gestion de changement.

Expertise multidisciplinaire

- Enjeux d'urbanisme, d'environnement et d'infrastructures;
- Capacité à soutenir la décision par l'analyse stratégique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae
AVANT le 14 juin 2026 à la Direction des ressources humaines à l'adresse suivante :
rh@ville.rosemere.qc.ca

La Ville de Rosemère souscrit au programme d'égalité en emploi. Les membres des groupes visés sont invités à poser leur candidature. Nous remercions tous les postulants de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.